Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le 02 JUIL. 2025
ID : 001-210103602-20250701-2025_28-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 1er juillet 2025

En exercice : 18	*L'an deux mille vingt-cinq et le premier juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART*
Présents : 13 **Votants : 17**	**Présents** : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX, Franck LECERF **Absent excusé** : Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Loïc CHRISTIN (procuration à Frédéric LEGER), Nicolas PIDOUX (procuration à Laurent IMBERTI) **Absent :** Claude MOREIRA
Secrétaire de séance :	Emmanuelle LAURE

2025_28 – Objet : Avenants n°2, 3 et 4 au marché de travaux relatif à l'extension de la Boulangerie – Lot n°08 « Electricité générale – courants forts et courants faibles » et Avenant n° 1 - Lot n°03 « Menuiserie extérieure aluminium »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise SPIE pour un montant de 37 410,00 € H.T. soit 44 892,00 € T.T.C.

Le 03 décembre, il a été demandé en cours d'exécution à l'entreprise d'effectuer des travaux supplémentaires qui ont entraînés une augmentation de 12 034,07 € H.T. et a fixé le nouveau montant du marché à 49 444.07 € H.T. soit 59 332,88 € T.T.C.

Il a été demandé à l'entreprise SPIE d'effectuer des travaux supplémentaires dans le cadre de **l'avenant n°2**. L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 2 136,91 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 52 664,45 € H.T. soit 63 197,33 € T.T.C.

Il a été demandé à l'entreprise SPIE d'effectuer des travaux supplémentaires dans le cadre de **l'avenant n°3**. L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 1 083,47 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 50 527,54 € H.T. soit 60 633.04 € T.T.C.

Il a été demandé à l'entreprise SPIE d'effectuer des travaux supplémentaires dans le cadre de **l'avenant n°4**. L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 1 797,13 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 54 461,58 € H.T. soit 65 353,89 € T.T.C.

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le 02 JUIL. 2025
ID : 001-210103602-20250701-2025_28-DE

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise CARRAZ METALLERIE - Lot n°03 « Menuiserie extérieure aluminium », pour un montant de 13 333,00 € H.T. soit 15 999.60 € T.T.C.

Il a été demandé en cours d'exécution à l'entreprise d'effectuer des travaux supplémentaires dans le cadre de **l'avenant n°1**.

L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 256,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 13 589,00 € H.T. soit 16 306,80 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 16 votes pour et 1 contre :

- **APPROUVE** les avenants n°1, 2, 3 et 4 au marché de travaux relatif à l'extension de la Boulangerie pour les entreprises : entreprise CARRAZ METALLERIE- Lot n°03 « Menuiserie extérieure aluminium » et entreprise SPIE - Lot n°08 « Electricité générale – courants forts et courants faibles »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRUNHART

MAIRIE DE ST-JEAN-de-GONVILLE (Ain)